L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS

BUREAUX, No 73, RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLEANS

VENDREDI, 31 AOUT.

Compagnie d'Assurance MUTUELLE DES MARCHANDS.

DOUZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT a sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes payé sur l'année expirée le 31 mai 1866, y compris les primes non expirées de l'année précédente:

Sur les risques d'incendie	$486 168 00
Sur les risques de rivières	471 133 62
Sur les risques de mer	347,452 22
Total des primes	$1,704,554 22

Pertes payées—Primes non expirées le 31 mai 1865 ..... $221,315 ; Primes remboursées ..... 38,160 56 — $386,484 56

Montant net des primes du 31 mai 1866 .. $1,318 069 64

Parties ayées pendant l'année:

Sur les risques d'incendie	$482 592 16
Sur les risques de rivières	339,529 80
Sur les risques de mer	261,522 88
	$1,083,644 84
Taxes	39,364 17
Remorquages, Profits et Pertes	115,997 50
Remboursé, 10 et 15 pour cent	70,200 76
	$1,009,166 86
Intérêts, moins dépenses	9,698 99
	$ 691,906 38
Bénéfice net	$ 691,906 38

Montant net des primes au 31 mai 1866 $1,318,069 64
Moins montant des primes non expirées au 31 mai 1865 ..... 527,955 00
Montant des primes participant aux profits 790,154 64

L'actif de la Compagnie est comme suit:

En caisse	$ 286,456,87
Propriétés immobilières	147,081 20
Billets garantis par hypothèques	566,515 71
Billets garantis par nantissements	84,347 15
Actions de Banques	170,700 00
Primes en voie de perception	118,278 42
Effets à recevoir	119,197 44
Reçus d'autres Compagnies mutuelles	45,726 00
Bons de l'Etat de la Louisiane	1,500 00
Actions de la Presse "Levee Steam"	5,000 00
Actions du Dry Dock Valleyard	2,775 00
Actions de la Compagnie de Gaz	5,000 00
Bons de la ville	84,404 00
	$1,804,060 38

En sus:

Intérêts dus et non réclamés	$1,272 00
Intérêts à payer en juillet	94,168 38
	$95,440 38
Scrip de 1838 payable en juillet	$3,063 00
Primes non soldées le 31 mai 1866	23,315 00
	$1,926,438 44
Actif net	$1,191,868 81

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans.

Nouvelle-Orléans, 5 juin 1866.

Le soussigné que le mois juin 1866, par devant moi, notaire public, dûment commissionné et assermenté dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés John Pemberton, président, et F. Fourchy, secrétaire de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands, lesquels ayant été dûment et conformément à la loi, ont déclaré que le susdit état est une copie exacte des livres de la susdite Compagnie.

JOHN PEMBERTON, Président.
F. FOURCHY, Secrétaire
Sworn to and signed devant moi, ce 5 juin 1866.
PAUL W. COLLENS,
Notaire Public pour la paroisse d'Orléans.

A une assemblée des Directeurs, tenue le 5 juin 1866, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip, de QUARANTE POUR CENT sur les primes nettes de l'année, pour lequel des certificats de scrip seront émis à compter août prochain. Il a été aussi résolu que le premier lundi de juillet prochain, la balance due sur les certificats de scrip de la classe 1858 et 1859, en sus de l'intérêt, en billets courants, sur tous les scrips émis par la Compagnie.

DIRECTEURS.

John Pemberton,	Ed. Dupasseur,
Pierre Ponta,	David McCord,
Cie Segur,	F. Maspero,
S. J. Reid,	J. Morgan Ha
A. J. Fernandez,	L. F. Gauarin
M. Pons,	Quin—300

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

BUREAU DE LA COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DU SUN.

DIXIEME ETAT ANNUEL
Pour l'année expirée le 31 décembre 1865.

Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865, savoir:

Sur les risques d'incendie	$ 180 681 75
Sur les risques de rivières	65,642 87
Sur les risques de mer	247,168 87
Risques non expirés le 31 décembre 1864	$ 503,163 7
	39,709 00—341,872
A déduire:	
Risques non expirés le 31 décembre 1865	63,515 00
Primes remboursées le 31 décembre 1865	3,341 64— 66,677 64
Montant net de primes le 31 décembre 1865	$ 276,194 83
Pertes payées dans la même période	
Sur les risques d'incendie	$ 54,720 62
Sur les risques de mer	75,242 28
Sur les risques de rivières	66,225 58—176,185 43
A ajouter: Remboursements	34,340 64
Escompte de quinze pour cent	73,144 18
Dépenses, taxes, etc., ramassés en route, et intérêt	31,192 14
Profits et pertes, etc.	1,313 88
Perte sur l'actif	131,933 05—439,635 34
Balance	$ 6,749 39

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Prêts sur hypothèque	$ 62,855 00
Prêts sur actions de Banque et de Gaz	211,700 00
Primes garanties	14,200 00
Billets pour primes	41,891 25
Primes dues et en voie de perception	26,152 00
Scrip de compagnies dissoutes	19,460 50
Montants ayant pas cours	9,728 75
En caisse	16,858 07
Total de l'actif	$ 1,126,874 16

Le soussigné, l'auditeur, a examiné les livres de la Compagnie.

THOMAS SLOO, Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nelle-Orléans.

Assermentés et signés par devant moi, ce 12 juin 1866.
SAMUEL MYERS,
Deuxième Juge de Paix dans et pour la Paroisse d'Orléans.

L'intérêt de six pour cent sur les certificats de scrip ci-encore payés sera payé à partir du 12 février prochain.

THOMAS SLOO, Président.
JOHN C. DAVIS, Vice Président.
JAMES EDWARDS, Secrétaire.

DIRECTEURS.

H. T. Lonsdale,	
John C. Ro.ks,	Sumpter Turner,
F. H. Hart,	B. Bruce,
H. Schaffer,	J. H. Bryn,
Henry Renshaw,	Theo. J. Jones,
Jno Sloo,	J. C. Burelli.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle Orléans.

SIXIÈME ÉTAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT a sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Montant des primes non expirées en $74,779 0-

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1865:

Sur les risques d'incendie	$193,126 27
Sur les risques de mer	36,843 05
Sur les risques de rivières	67,832 41
	301,641 73
Total des primes	$376,414 73
Moins: Primes non expirées le 31 décembre 1865	$93,284 00
Primes remboursées	3,354 07
	96,638 07
Montant net des primes	$279,746 66
Perles. Sur les risques d'incendie	$54,420 00
Sur les risques de mer	9,624 85
Sur les risques de rivières	31,764 19
	$ 95,809 04
Taxes	1,710 14
Remorquage	5,643 00
Dépenses générales, intérêts et commissions	16,471 27
Intérêt de scrip	21,846 99
	186,731 57
Bénéfice net	$93,014 68

La 3e de la Compagnie est comme suit:

Fonds en prêts primes	$ 6,795 00
Billets garantis par nantissement et hypothèque	113,543 38
Billets pour primes en voie de perception	72,776 71
A bord de la Compagnie en cash, banque de l'Etat de la Louisiane, de la ville et autres	161,990 00
Scrip de différentes compagnies d'assurance	102 00
Propriétés foncières	36,314 15
Cash en banque	77,563 07
	469,287 6
En outre: Intérêt non réclamé	$ 6,855 20
Intérêts payables en scrip	21,936 00
Ex. américain non encore réglées	13,200 00
	41,990 80
	$516,390 47

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans.

Qu'on se souvienne qu'aujourd'hui, 9 janvier 1866, par devant moi, soussigné, notaire public, dans et pour la susdite paroisse, se sont présentés Jules E. Tuyes, Président, et J. W. Hincks, Secrétaire de la compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nouvelle-Orléans, à la Nouvelle-Orléans, lesquels ayant été dûment assermentés conformément à la loi, ont déclaré que le susdit bilan est une copie exacte tirée des livres de la compagnie.

J. E. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signés par devant moi, ce 9 janvier 1866.
ROUCHER,
Notaire Public.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes gagnées pour l'année expirée le 31 décembre 1865, et il sera émis des certificats pour ledit dividende payable à partir du 2 juillet prochain.

Les certificats de scrip émis pour l'année 1860 seront payés et il sera payé en outre un intérêt additionnel sur les certificats de scrip non encore payés, le deuxième jour de mai 1866, aux personnes dûment entitulées à la même somme émise.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.

DIRECTEURS:

Charles Briggs,	Archibald Montgomery,
Ant. Carriere,	Henry J. Lee,
George Fredrich,	Jas. Jackson,
Mason Pitcher,	F. Marquez,
E. Brigden,	Alfred Delhomme,
E. Crozier,	Charles Weiss,
Charles Lafitte,	A. Le uil,
John S. Maunsell,	Frank Williams,
F. Anderson,	Thomas Byron,
Alfred Kaun,	John Thomas,
A. R. Montgomery,	W. A. Nutbll,
A. F. Hero,	D. Prieur,
A. I. Nicholson,	Hugh McDonald,
George W. Dunbar,	Harlow J. Phelps,
F. F. Stockmeyer,	Wm. H. Hyams,
Geo. W. Hyams,	Henry H. Bryan,
ebsent	S. L. Woodruff Jas.

Compagnie d'Assurance Mutuelle DE LA LOUISIANE,

Au coin des rues Camp et Gravier.

DOUZIÈME ETAT ANNUEL.

Conformément à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Total des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1865 ..... $ 998,549 64

Moins—primes remboursées	$ 306,485 26
de marine	170,701 71
de rivières	300,361 40
	$ 998,549 89
En moins, primes remboursées	$ 3,946 03
du primes non expirées	51,600 00
	$ 55,486 03
Montant net des primes	$ 943,063 61

PERTES PAYÉES

Pertes par l'incendie	$ 268,345 64
Pertes sur mer	131,366 22
Pertes sur les rivières	213,120 12
	$ 612,832 28
Réassurances	30,239 24
Dépenses générales, taxes, intérêts, profits et pertes	140,913 13
	904,015 75
Bénéfice net	$ 344,015 =
Le actif de la Compagnie est comme suit:	
Placé en propriétés foncières	$ 97,000 00
Placé en hypothèques sur propriétés foncières	36,362 20
Placé en billets de ville et autres	50,000 00
Placé en actions de banques	105,100 00
Placé en scrip de compagnies d'assurances	118,284 00
Prêts garantis	18,450 00
Effets	20,284 91
Primes en voie de perception	39,394 81
En caisse	106,140 2
	$ 577,026 05

Le tableau qui précède est une copie vraie des livres de la Compagnie.

CHARLES BRIGGS, Président.
J. F. ROUX, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans,
Assermenté et souscrit devant moi, ce 10 janvier 1866.
EDMOND MEUNIER,
Troisième juge de paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de déclarer un dividende de trente pour cent sur le montant net des primes gagnées pour l'année expirée le 31 décembre 1865, et il sera émis des certificats pour ledit dividende payable à partir du 2 juillet prochain.

Les certificats de scrip émis pour l'année 1860 seront payés et il sera payé en outre un intérêt additionnel sur les certificats de scrip non encore payés, le deuxième jour de mai 1866, aux personnes dûment entitulées à la même somme émise.

CHARLES BRIGGS, Président.
A. CARRIERE, Vice Président.

DIRECTEURS:

Charles Briggs,	Archibald Montgomery,
Ant. Carriere,	Henry J. Lee,
George Fredrich,	Jas. Jackson,
Mason Pitcher,	F. Marquez,
E. Brigden,	Alfred Delhomme,
E. Crozier,	Charles Weiss,
Charles Lafitte,	A. Le uil,
John S. Maunsell,	Frank Williams,
F. Anderson,	Thomas Byron,
Alfred Kaun,	John Thomas,
A. R. Montgomery,	W. A. Nutbll,
A. F. Hero,	D. Prieur,
A. I. Nicholson,	Hugh McDonald,
George W. Dunbar,	Harlow J. Phelps,
F. F. Stockmeyer,	Wm. H. Hyams,
Geo. W. Hyams,	Henry H. Bryan,
ebsent	S. L. Woodruff Jas.

VENTES JUDICIAIRES

Henry Lacroix vs. B. Cohn & H. Levy.

SIXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans, No 10,241.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain et tout ce qui y est construit, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Ste. Marie, borné comme suit, savoir: Sur la rue Thalia, sur laquelle il a une face de 40 pieds, entre les rues Constantinople et Coliseum, et mesurant en profondeur entre des lignes parallèles, 120 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

W. C. Budd vs. Joseph Stinson.

TROISIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 10,211.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit du présent mois de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Ste. Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Adélaïde Vivant vs. William Francis—Wm S. Benedict vs. la même—Nos 20,259 et 20,078.

TROISIEME Cour de District de la Nlle-Orléans.—En vertu de deux writs de vente à moi adressés par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans les affaires ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit du présent mois de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain et tout ce qui y est construit, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Ste. Marie, borné comme suit, savoir: Sur la rue Thalia, sur laquelle il a une face de 40 pieds, entre les rues Constantinople et Coliseum, et mesurant en profondeur entre des lignes parallèles, 120 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

10 août—16 27; sept 4 11

W. C. C. CLAIBORNE vs F. E. WILLIS.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 10,898.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI dix de September 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain et tout ce qui y est construit, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Ste. Marie, borné comme suit, savoir: Sur la rue Thalia, sur laquelle il a une face de 40 pieds, entre les rues Constantinople et Coliseum, et mesurant en profondeur entre des lignes parallèles, 120 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la paroisse d'Orléans.

10 août—16 27; sept 4 11

W. C. C. CLAIBORNE vs F. E. WILLIS.

CINQUIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 10,898.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI dix de September 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

1o.—UN TERRAIN situé en faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, mesurant trente pieds de face sur la rue Chartres, sur quatre-vingt-trois pieds de profondeur entre lignes parallèles, et borné comme suit, savoir: Sur la rue Chartres, par Joseph Uzeller, notaire public, et Sur la ruelle Marigny, par les Nos Huit et neuf, chacun, ces deux derniers appartenant à Mme Veuve Bonnabel, ensemble tous les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

2o.—UN TERRAIN situé en faubourg Marigny, dans le Troisième District de cette ville, désigné par le numéro trente-deux, sur cent pieds de profondeur par la même mesure, suivant plan dressé par C. A. De Armas, arpenteur, le 21 janvier 1856, déposé en l'étude de Philippe La-ssie, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain forme l'angle des rues Claiborne et Bernard et mesure soixante-trois pieds onze pouces et deux lignes de face à la rue Claiborne sur cent cinquante-neuf pieds dix pouces et trois lignes de profondeur, entre lignes parallèles, ainsi que le tout plus amplement d'une acte en date du 19 juillet 1861, ins egistré en cette ville, portant vente de la dite propriété par Philippe La-ssie, ci-devant notaire public en cette ville, à la dite Succession.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 août—12 27 sept 3 10

THOS SCHORR vs PETER OBERBECK.

TROISIEME JUSTICE DE PAIX de la Paroisse d'Orléans, No 5G. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Troisième Justice de Paix, dans et pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, 3 septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, dans le Troisième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Ste. Marie, dans le Premier District de cette ville, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 août—12 27 sept 3 10

La Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Pierre-Jean Arnaud.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 19,230.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI huit du présent mois de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Deux terrains situés au faubourg Washington, dans le Deuxième District de cette ville, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud. Plus la dépendance, de quatre pieds les Nos 1 et 2 de ladite rue, mesurant chacun 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur, dans l'un desquels se trouve actuellement la maison No 2 de la rue Sud.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Henry F. Martin, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un ordre de vente à moi accordé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-huit du présent mois de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Ste. Marie, borné comme suit, savoir: Sur la rue Thalia, sur laquelle il a une face de 40 pieds, entre les rues Constantinople et Coliseum, et mesurant en profondeur entre des lignes parallèles, 120 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

21 août—2 et 21 sept

Succession de Thomas Hughes, fils, fut. en faveur de Henry Williams, Jr., et de J. Q. Bradford.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 10,161.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, dix-huit du présent mois de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain et tout ce qui y est construit, situé dans la Troisième District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Ste. Marie, borné comme suit, savoir: Sur la rue Thalia, sur laquelle il a une face de 40 pieds, entre les rues Constantinople et Coliseum, et mesurant en profondeur entre des lignes parallèles, 120 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

9 août—12 27 sept 3 10

Succession de Patrick Gargus, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 10,120.—En vertu d'un ordre de vente à moi accordé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No Dix-sept de l'île Delord, fesant partie de la Ferme Liberty, ainsi que tout ce qui y est construit, borné comme suit, savoir: Sur la rue Liberty, par neuf-vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

7 août—7, 16, 21, 1, 7 sept

Succession de feu Henry F. Martin, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—En vertu d'un ordre de vente à moi accordé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le LUNDI, dix-huit du présent mois de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ancienne Faubourg Ste. Marie, borné comme suit, savoir: Sur la rue Thalia, sur laquelle il a une face de 40 pieds, entre les rues Constantinople et Coliseum, et mesurant en profondeur entre des lignes parallèles, 120 pieds.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Patrick Gargus, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 10,120.—En vertu d'un ordre de vente à moi accordé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No Dix-sept de l'île Delord, fesant partie de la Ferme Liberty, ainsi que tout ce qui y est construit, borné comme suit, savoir: Sur la rue Liberty, par neuf-vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Succession de feu Patrick Gargus, décédé.

DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No. 10,120.—En vertu d'un ordre de vente à moi accordé par l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt-huit de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No Dix-sept de l'île Delord, fesant partie de la Ferme Liberty, ainsi que tout ce qui y est construit, borné comme suit, savoir: Sur la rue Liberty, par neuf-vingt-cinq pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

John M. Courtenay vs. le steamship Sea-Horse Star, Richard H. Locke et M. M. Hinch.

TROISIEME Cour de District de la Nlle-Orléans, No 21,966.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Troisième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le JEUDI 13 de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de:

Le bateau à vapeur FANNY PEARSON ensemble avec sa machine, sa mâture, ses agrès, apparaux, ses meubles, &c. tel qu'il se trouve actuellement dans le Bayou Manchac, vis à vis de cette ville.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

HARRY T. HAYS,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Charles J. Leeds vs Louisiana Manufacturing Company.

QUATRIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—Nos 17,01—En vertu d'un writ de saisie-exécution à moi adressé par l'Honorable Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI quatre de septembre 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Bourse, sous la Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Ensemble avec quelle soit en quantité [illegible] actuellement [illegible] et [illegible] de [illegible] [illegible] [illegible]